

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger
Surintendantes et surintendants des programmes

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

DATE : Le 25 novembre 2009

OBJET : **Descriptions de cours révisés en Éducation artistique, 9^e à la 12^e année,
Programme d'appui aux nouveaux arrivants, de la 9^e à la 12^e année, et
Actualisation linguistique en français, de la 9^e à la 12^e année**

Je vous transmets par la présente, en pièces jointes, la version électronique des descriptions de trente et un (31) cours en Éducation artistique, 9^e à la 12^e année, de quatre (4) cours du Programme d'appui aux nouveaux arrivants, de la 9^e à la 12^e année, et de quatre (4) cours du programme d'Actualisation linguistique en français, de la 9^e à la 12^e année. Ces programmes-cadres seront publiés à l'hiver 2010 et mis en œuvre de façon obligatoire au début du mois de septembre 2010.

Programme d'appui aux nouveaux arrivants de la 9^e à la 12^e année Actualisation linguistique en français de la 9^e à la 12^e année

Le programme d'appui aux nouveaux arrivants de la 9^e à la 12^e année remplace la composante Perfectionnement du français du document *Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année, Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999*. Le programme-cadre révisé d'actualisation linguistique en français, conçu pour les apprenants du français, et le programme-cadre révisé Programme d'appui aux nouveaux arrivants seront lancés les 7 et 8 avril 2010

Éducation artistique, de la 9^e à la 12^e année

Dans le programme-cadre d'éducation artistique, 9^e et 10^e année :

- Le cours d'arts intégrés 9^e année ouvert (ALC10) peut être offert en 10^e année (ALC20);
- Le cours d'art dramatique de 9^e et de 10^e année s'appelle maintenant Théâtre 9^e année et Théâtre 10^e année.

Dans le programme-cadre d'éducation artistique, 11^e et 12^e année :

- La cote de tous les cours de théâtre a été changée de AAT à ADA;
- Le cours ouvert de théâtre (AAT40) a été remplacé par un cours préemploi axé sur les intérêts,

habiletés et compétences des élèves se destinant vers le monde du travail (ADA4E). Son préalable est le cours de 11^e année ouvert (ADA3O);

- Un cours préemploi a été ajouté en 12^e année pour les matières artistiques suivantes : arts médiatiques (ASM4E), arts visuels (AVI4E), danse (ATC4E) et musique (AMU4E). Ces cours sont axés sur les intérêts, habiletés et compétences des élèves se destinant vers le monde du travail. Le préalable pour chacun de ces cours est le cours de 11^e année ouvert (ASM3O, AVI3O, ATC3O, AMU3O);
- Le cours Exploration et création artistique de 12^e année (AEA4O) peut être offert en 11^e année (AEA3O).

En prévision de la mise en œuvre obligatoire de ces cours en septembre 2010, les prospectus des écoles pour l'année scolaire 2010-2011 devront tenir compte de ces changements. Les nouvelles descriptions en annexe devraient être incluses dans les renseignements fournis aux élèves et aux parents afin qu'ils sélectionnent les cours appropriés. Je vous saurais gré de transmettre les versions électroniques ci-jointes des descriptions de cours aux directions des écoles secondaires afin de faciliter la diffusion de ces renseignements dans les écoles.

Les séances de perfectionnement professionnel et le soutien concernant ces programmes-cadres seront offerts au cours de l'année 2010.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre appui continu à la révision du curriculum menée par le Ministère.

La directrice,

Ginette Plourde

p. j.

c. c. K. Rankin, directeur, Direction des services régionaux
A. Bigwin, directrice, Bureau de l'éducation des Autochtones
Chefs des bureaux régionaux